

Conseil National de l'Action Sociale du 9 juillet 2013

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Ce CNAS se réunit aujourd'hui dans un contexte particulier de poursuite de suppression d'emplois, de dégradation des conditions de travail, de l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice pour la quatrième année consécutive et d'une réforme des retraites qui va pénaliser encore plus les agents des ministères de Bercy notamment.

Les fonctionnaires sont encore une fois pris pour cible. En découle, une souffrance au travail de plus en plus présente dans le quotidien des agents. Dans ce climat social dégradé, l'action sociale ministérielle a toute sa place et reste une mission prioritaire.

A quelque mois de la présentation du projet de Loi de Finances 2014 de nos Ministères, FO FINANCES réaffirme sa volonté de voir pérenniser le budget de l'action sociale au minimum au niveau actuel. Dans ce cadre pour FO FINANCES, il va de soi que les moyen humains doivent être préservés.

Une nouvelle fois, FO FINANCES condamne l'affichage que veut donner l'administration sur le maintien d'une action sociale basée sur la proximité, alors même que les suppressions d'emplois 2013 d'assistantes de délégation fragilisent quotidiennement le fonctionnement du réseau de l'action sociale.

S'agissant de la restauration, la revalorisation tarifaire de 2,60 % (1,80% en 2013) est inacceptable. Pour FO FINANCES, elle accentue la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires alors même que le point d'indice n'évolue plus depuis juillet 2010. Cette augmentation injustifiée renforcera la baisse enregistrée depuis deux ans dans la restauration collective ministérielle.

FO FINANCES vous a alerté sur le réseau comptable dédié que vous avez mis en place, afin qu'il ne soit pas un frein à l'octroi des aides et secours aux agents. C'est bel et bien un allongement des délais des aides et secours qui se produit aujourd'hui dans le réseau. Aussi, FO FINANCES réitère sa demande, d'un bilan présenté à un prochain CNAS, des délais de la procédure allant de la constitution du dossier au versement de l'aide ou secours à l'agent.

Dans un contexte immobilier caractérisé par une forte hausse des prix et des loyers et par une stagnation du volume de logements sociaux, FO FINANCES constate que l'attribution d'un logement social est plus que jamais une des préoccupations majeures des agents. Aussi pour FO FINANCES l'enquête sur les logements mise en place sur 30

départements est primordiale pour déterminer les besoins, avec l'appui de tous les acteurs de l'action sociale.

FO FINANCES est attachée aux secteurs Vacances Famille et Vacances enfant, appréciés des agents. Pour autant, elle désapprouve la mesure prise par EPAF, sans concertation, et qui vise à généraliser l'ensemble des transports par autocar pour les séjours d'été. C'est pourquoi, elle exige le rétablissement du schéma transport qui existait à l'origine.

FO FINANCES rappelle son attachement à une politique d'action sociale permettant de garantir l'égalité de traitement et d'accès aux prestations pour tous les agents, actifs et retraités, issus des ministères de Bercy quelle que soit l'implantation géographique et fonctionnelle de leur service (MEDDE, DREAL DDI, DIRECCTE), sans oublier les Territoires, Collectivités et Départements d' Outre Mer.

La conjoncture actuelle ne facilite en rien le quotidien et le moral des agents des ministères économiques et financiers, bien au contraire elle le dégrade !

C'est pourquoi, **FO FINANCES** rappelle l'importance d'une action sociale de qualité. Les crédits dédiés à l'action sociale doivent être à la hauteur des attentes des personnels mais aussi des engagements pris par nos ministres successifs.

FO FINANCES mettra tout en œuvre pour que les droits en matière d'action sociale soient préservés et améliorés dans le cadre d'une politique ministérielle de haut niveau.